

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30  
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—  
 On s'abonne à toute époque.  
 Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.  
 Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux 14,178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUTS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

### ANNONCES

Prix de la ligne corps 7  
 ou 10 espaces.  
 Du Canton, 30 c. Prix minimum d'une annonce  
 50 c. Avis mort. 25 c. tardifs 50 c.  
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi:  
 Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mo-  
 tuaires 30 c.  
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et  
 étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.  
 Demander le tarif complet.

### AVIS OFFICIELS

**COMMUNE DE NEUCHÂTEL**  
**BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> octo-  
 bre, la Bibliothèque est ouver-  
 te: de 9 h. à 12 h. 1/2 et de 14 h.  
 à 18 h. pour la consultation (sa-  
 medi 17 h.).  
 Pour le prêt à domicile, de  
 10 h. 1/2 à 12 h. 1/2 tous les jours,  
 et de 14 h. à 16 h. les jeudis et  
 samedis.  
 Le Directeur.

**COMMUNE DE BEVAIX**

### VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Bevaix offre à  
 vendre par voie de soumission,  
 aux conditions habituelles:  
 146 pièces charpente et sciage  
 cubant 132 m<sup>3</sup> 88.  
 Pour visiter les lots, s'adres-  
 ser au garde-forestier, M. Eugène  
 Tinembart. Les offres portant  
 la mention « Soumission pour  
 bois » sont à adresser à  
 M. Jean Walther, Directeur  
 des forêts, jusqu'au vendredi  
 1<sup>er</sup> septembre, à 18 heures.  
 Bevaix, le 25 août 1922.  
 P. 1961 N. Conseil communal.

**COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche**

### Remboursement d'obligations

Ensuite de tirage au sort opé-  
 ré ce jour, les porteurs d'obli-  
 gations de nos emprunts de 1887  
 et 1901 sont informés que les  
 numéros suivants ont été appor-  
 tés au remboursement pour le  
 31 décembre 1922, savoir:  
 Emprunt de 1887: Nos 7, 81,  
 85, 100, 128, 129, 157 et 273 pay-  
 ables à la Caisse communale, à  
 Corcelles.  
 Emprunt de 1901: Nos 83, 155  
 et 159 payables à la Banque  
 cantonale Neuchâteloise à Neu-  
 châtel ou à l'une de ses agences.  
 Dès la date fixée pour leur  
 remboursement, ces titres ces-  
 seront de porter intérêt.  
 Corcelles-Cormondrèche,  
 le 18 août 1922.  
 Conseil communal.

### Enchère publique d'un immeuble au Vauseyon, Neuchâtel

Pour sortir d'indivision, les enfants d'Henri-Auguste Gacon  
 exposent en vente par enchères publiques, mercredi 6 septembre,  
 à 10 heures du matin, en l'Etude et par le ministère de G. Etter,  
 notaire, 8, rue Purry.

L'immeuble Art. 2318 du cadastre, d'une surface de 740 m<sup>2</sup>,  
 formant le No 4, route des Gorges, Neuchâtel, maison d'habitation,  
 place et jardin.

Pour visiter l'immeuble et pour tous renseignements, s'a-  
 dresser soit à M. F. Roquier, géral d'immeubles à Corcelles, soit  
 au notaire chargé de la vente.

### ENCHÈRES

### Enchères publiques de matériel de serrurerie

Le lundi 4 septembre 1922, dès 9 heures, il sera vendu par  
 voie d'enchères publiques, rue du Château 11, à Neuchâtel, UN  
 OUTILLAGE COMPLET DE SERRURIER, consistant en machi-  
 nes à percer, meules, soufflets de forge, appareils générateurs  
 d'acétylène pour la soudure autogène; une série d'étau d'établis  
 et de forge; un lot d'outillage d'établis, soit: marteaux à main,  
 compas, pinces de tout genre, etc.

Paiement comptant.  
 Neuchâtel, le 15 août 1922. GREFFE DE PAIX.

### Enchère publique de regain avec pâture

L'office des poursuites de  
 Boudry vendra par voie d'en-  
 chère publique, le vendredi 1<sup>er</sup>  
 septembre 1922, à 15 heures, la  
 récolte en regain (separé et  
 luzerne) de 25,000 m<sup>2</sup> environ.  
 Rendez-vous des miseurs de-  
 vant le collège de Bôle.  
 La vente aura lieu au comptant,  
 conformément à la loi sur  
 la poursuite pour dettes et la  
 faillite.  
 Boudry, le 29 août 1922.  
 Office des poursuites:  
 Le préposé,  
 H.-C. MORARD.

### A VENDRE FRAISIERS

A vendre quelques cents plan-  
 tons de fraisiers, à 5 fr. le cent.  
 Variétés: Reine du dessert et  
 dame Moutot. S'adresser à Chs  
 Châtelain, Cudrèta/Corcelles.

**Twink**  
 pour teindre  
 chez soi!  
 teint vêtements et étoffes  
 en 24 couleurs modernes

NETTOIE ET TEINT EN MÊME TEMPS.

### COMMUNE DE BEVAIX

### VENTE DE BOIS DE FEU

Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre,  
 la Commune de Bevaix vendra  
 par enchères publiques,  
 244 stères de cartilage sapin,  
 situés dans ses forêts.  
 Rendez-vous des miseurs à  
 8 h. à la crierie du Bland.  
 Bevaix, le 25 août 1922.  
 P. 1960 N. Conseil communal.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL est un organe de publicité de 1<sup>er</sup> ordre.

### IMMEUBLES

### Villa à vendre à Genève

à dix minutes centre des affai-  
 res, sept chambres, vérandas vi-  
 tres, cuisine, chauffage central,  
 bains, eau, gaz, électricité, lé-  
 verie, jardin, situation tran-  
 quille et abritée. Prix modéré.  
 S'adresser à MM. Delarue et  
 Meylan, régisseurs, 16, Corra-  
 tierie, Genève. P. 1927 N.

### A vendre pour cause de départ un immeuble

d'agrément et de rapport dans  
 le vignoble neuchâtelois, neuf  
 chambres, cave, pressoir, gran-  
 ge, curie, garage, eau, lumie-  
 re et téléphone installé, plus un  
 atelier d'horlogerie de douze  
 fenêtres, 16,500 m<sup>2</sup> de terrain  
 attenant, composé de jardin  
 d'agrément, jardin potager,  
 verger avec 250 arbres fruitiers  
 et champ de culture. S'adresser  
 au propriétaire Haerberly, à  
 Cornaux (Neuchâtel).

### Pour la rentrée des vacances

vous trouverez les produits laitiers de première qualité, à la

### Laiterie V. Buttet

TEMPLE-NEUF 3  
 Fromage Emmenthal, pour fondues. — Fromage du Jura.  
 Beurre centrifuge du jour. Beurre de la Laiterie de Cudrefin.  
 Lait frais tous les jours, provenant des meilleures laiteries.

### Scierie des Péreuses, Vauseyon

Sciages: CHÊNE, SAPIN, TILLEUL, FRÊNE, PITCHPIN  
 à vendre aux meilleures conditions

fumez la délicieuse cigarette  
**CLIO**  
 en boîte métal Frs. 1.—  
 en "carton" -90  
 Waldorf-Astoria Company Zurich

### Rentrée des classes

Nous offrons:

Sacs d'école bonne qualité d'usage, pr fillet 2.95 pr gar-tes, 4.95, 2.95, 4.75 çons, 5.95, 2.95

Sweaters p<sup>r</sup> garçonnets jersey coton, solide, bleu marin, 4.95, 4.50, 3.75, 3.25, 2.95

Tabliers fourreau pour garçons, forte cretonne, grisaille ou bleu rayé blanc, boutonnant sur l'épaule, 5.95, 5.50, 5.25, 4.95

Chemises zéphir 1<sup>re</sup> qualité, rayé, dep. 4.95

Casquettes pour garçons, jolies formes, dep. 2.95

Complets pour garçonnets, tissu solide, confec- tion parfaite, 25.50, 23.50, 21.50, 19.50, 17.50

Voyez notre choix et prix!  
 Grands Magasins **Au Sans Rival**  
 PLACE PURRY - NEUCHÂTEL

**Casquettes**  
 Dernières créations  
 Très beau choix  
 Tissu mouflon clair, depuis  
**5.75**  
**OCH SPORTS**  
 J. Casamayor, succ.

Pour rendre le brillant aux catelles rouges —  
**Siccatif rouge** —  
 — ZIMMERMANN S. A.

**Sanfranchi & Co**  
 Seyon 5, NEUCHÂTEL

**Parapluies**  
 tous genres — Prix du jour

**Cannes — Sacs**  
 „Abat-jour“  
 tous genres sur commande

### A VENDRE

pour raison de santé, une  
**voiturette-camionnette automobile**  
 S'adresser pour traiter, à l'E-  
 tude de Me Charles Guinand,  
 avocat, à Neuchâtel.

A vendre  
**un camion**  
 cinq tonnes, première marque,  
 à l'état de neuf, excellente mar-  
 che, essai à volonté. Prix 8000  
 francs.  
 S'adresser à M. J. Alassa, à  
 Valangin.

A vendre immédiatement  
 deux armoires à une et deux  
 portes, un potager trois trous,  
 un bois de lit avec sommier,  
 un réchaud à gaz, deux trous,  
 un buffet de service sapin, un  
 fourneau à pétrole. S'adresser  
 Pourtalès 7, 2<sup>me</sup>.

Une moto  
 1/2 HP, à l'état de neuf à ven-  
 dre, marque « Le St-Aubin ».  
 S'adresser Emile Nussbaum,  
 St-Gervais 18, Couvet.

A vendre d'occasion un  
**piano**  
 pour commençant — S'adresser  
 Plan Perrot 10, 1<sup>er</sup>.

**Si vous souffrez**  
 de MAUX DE TÊTE, MIGRAI-  
 NES, NEURALGIES, RHUMA-  
 TISMES, MAUX DE DENTS,  
 ÉGLES DOULOUREUSES, ou  
 de n'importe quelles douleurs,  
 prenez des  
**POUDRES OMÉGA**  
 remède des plus efficaces et  
 supporté par l'estomac le plus  
 délicat.  
 La boîte Fr. 2.— et Poudres  
 d'essai à 25 c. dans toutes les  
 pharmacies.  
 Dépôt général:  
 PHARMACIES RÉUNIES No 18  
 La Chaux-de-Fonds

### Vases de cave

chez SYDLER, Auvernier

**FABRIQUE DE MEUBLES KERNS**  
 UNTERWALD-LE-HAUT TÉLÉPHONE 20

Vend sans l'intermédiaire de revendeurs

**meubles d'appartement  
 meubles de bureau**  
 Première qualité Références à disposition

### Pour être bien servi commander son

### COMBUSTIBLE

### Reutter & DuBois

Bureaux: Rue du Musée 4  
 Téléphone 170

**LIBRAIRIE DES UTILITÉS**  
 PLACE CHAUDERON, 14, LAUSANNE

Les championnes non vénéneuses, colorées Fr. 2.50  
 La cressie des arbres > 1.25  
 La taille des arbres > 1.25  
 L'hygiène fruitière, soins du verger > 1.20  
 Les plantes médicinales illustrées, avec texte > 1.20  
 Culture pratique des fleurs et des conifères > 1.20  
 Fr. 8.60

Ces prix s'entendent pour achat à l'unité. La série complète  
 sera envoyée contre Fr. 6.50 (ports en sus).  
 Demandez notre catalogue. S. HENCHOZ.

### KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

Nappages damassés ml-fil  
 La nappe, 135/200, 15.— La nappe, 160/200, 17.—  
 La nappe, 160/250, 21.10 Serviettes, 60/60, la dz. 26.50  
 Escompte 5 % en timbres S. E. N. J.

**APÉRITIF**  
**ROSSI**  
 Dépositaire: L. RAINERI, Couvet  
 Téléphone 87

**Eau de Cologne  
 Savon  
 Poudre**  
 N° 555  
 sont indispensables pour les soins de  
 la toilette. Ils embellissent le teint,  
 vivifient la peau, enlèvent les rides.  
 Se raser avec le  
**Shavingstick**  
 N° 555  
 est un plaisir.  
**CLERMONT & E. FOUET, Genève**

### Pour la Rentrée des Classes

**Souliers de gymnastique**  
 Semelles cuir.  
 27/34 2<sup>30</sup> 35/40 2<sup>70</sup>  
 Semelles gomme  
 30/35 4<sup>50</sup> 36/42 5<sup>50</sup>

**Chaussures Pétremand**  
 Moulins 45 Neuchâtel

### AVIS

J'informe mon honorable  
 clientèle que le public en gé-  
 néral de Serrières et environs,  
 que je suis à même de livrer  
 dès maintenant, aux plus bas  
 prix du jour, toutes les sortes  
 de charbon, soit:  
 Coke, anthracite, boulets  
 Briquettes, Union, bois bûché  
 et en stères

Se recommander  
 A. Bourquin-Colomb.  
 Téléphone 258.

A vendre jeune

### chien

de garde, pure race.  
 Demander l'adresse du No 824  
 au bureau de la Feuille d'avis.

### Beaux petits porcs

de huit à neuf semaines, offre  
 à vendre la Colonie Agricole,  
 Le Devens s/St-Aubin. Tél. 9.

### Poules, poussines

A vendre, pour excès de nom-  
 bre, poules ord. et légumes ou  
 chapons. Prix avantageux. S'a-  
 dresser Chevrolat-Millien 18.

### Cheval et char

A vendre un attelage complet  
 pour marchand de légumes ou  
 chiffonnier. Prix avantageux.  
 S'adresser « La Joliette », Parcs  
 63, sous-sol.

### une machine à écrire

„Underwood“  
 un bureau moderne, une pou-  
 sette anglaise. — S'adresser  
 Seyon 2.

### LIT DE FER

à une place, pliant, avec som-  
 mier et matelas, un bois de lit  
 en sapin de France, avec  
 sommier. S'adresser Fahys 25,  
 3<sup>me</sup>, milieu.

### Bateau

Occasion unique, à enlever  
 tout de suite pour cause de dé-  
 part.  
 Un canot entièrement en ac-  
 jou, cinq mètres, avec moteur  
 amovible « Ford », le tout à  
 l'état de neuf. — S'adresser E.  
 Motta, Bôle.

### Beaux vases

ovales et ronds, svivés en blanc,  
 sont à vendre, chez Rod. Bete-  
 ler, tonnelier, Auvernier.

### beau fourneau

roulé, en castelles, ainsi que PO-  
 TAGER en bon état.  
 Se recommander pour le gar-  
 nissage de fourneaux, potagers,  
 les frères Henri, Jährmann,  
 Ribaudes 37, ou Parcs 48 (ate-  
 lier Jeanbourquin).

### A vendre

un beau potager avec grille,  
 brûlant tous combustibles, trois  
 trous; trois stores complets de  
 chambres, presque neufs, et un  
 lit de fer, le tout cédé à bas  
 prix.  
 Demander l'adresse du No 783  
 au bureau de la Feuille d'avis.

### Moulin agricole de la Béroche

Huile de noix 1<sup>re</sup> qualité,  
 Fr. 4.30 le litre.  
 Froment pour volaille à Fr.  
 42.— les 100 kg.  
 Graines mélangées pour vo-  
 laille à Fr. 38.— les 100 kg.  
 Avoine, son, remouillage, maïs  
 en grains et moulin, farine d'or-  
 ge, farine française pour bé-  
 tail aux conditions les plus fa-  
 vorables. P. 1558 N

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: si aucun celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer, pour le 24 septembre, LOGEMENT de deux chambres et dépendances.

Demander l'adresse du No 819 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Peseux, o.o. joli appartement

de quatre chambres, dépendances, ver-re-chausse, dans villa, Jardin, belle situation. Gaz, électricité, chauffage central par étage. Disponible tout de suite ou époque à convenir.

A LOUER

rue Matile, petit logement de deux chambres et cuisine, 30 fr. par mois.

A louer, à St-Blaise, pour époque à convenir, joli LOGEMENT au soleil, dépendances, chemin du Châble 8.

CHAMBRES

Jolie chambre pour demoiselle de bureau, Faubourg du Lac 3, 1er, à gauche.

A louer chambre meublée, indépendante, au soleil. Place du Marché 3, 1er.

Chambre meublée, Grand-Rue 1, 2me.

Belle grande chambre meublée, pour mi-septembre. S'adresser de 12 à 14 h. et le soir, Ecluse 12, 3me, à gauche.

Belles chambres meublées, avec bonne pension. Faubourg du Lac 21, 2me.

Chambre meublée, pour un monsieur rangé. Sejour 26, magasin de chaussures.

A louer, non meublées, deux chambres contiguës, à l'Evole 31. Visiter le soir après 7 h. et le matin de 11 h. à 13 h.

Petite chambre meublée, Boine 8, 3me.

Belle grande chambre meublée, pour monsieur rangé, à Berolles 3, 3me, à droite, o.o.

Belles chambres à un et deux lits; éventuellement pension, 1er Mars 24, 3me, à droite.

Jolie chambre confortable, chauffage central, électricité, Ecluse 38, 1er, à gauche.

Belles chambres meublées (une indépendante), pour messieurs rangés, Beaux-Arts 3, 3me, o.o.

Chambre meublée, Ecluse 1, 2me. S'adr. magasin Mouline 24.

Jolie chambre non meublée, pour dame, 1er Mars 20, 4me étage.

Jolie chambre confortable et petite chambre indépendante, chauffage central, pour personne sérieuse, Bel-Air 25, 1er.

Deux belles grandes chambres, au soleil, bien meublées, dont une avec balcon, pouvant servir de salon.

Demander l'adresse du No 806 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolies chambres bien meublées ainsi que pension soignée. Prix modérés.

Demander l'adresse du No 803 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambres pour ouvriers. S'adresser Fähr 21.

Chambre meublée au soleil, avec pension et vie de famille, Quai du Mt-Blanc 4, Wenker.

Deux grandes chambres au midi, et pension soignée, dans petite famille. Prix moyen. Pondrières 35, 2me, o.o.

Chambres meublées indépendantes, belle vue, avec pension, S'adr. Mme Miéville, Musée 5.

Jolie chambre, Avenue du 1er Mars 1, 2me. S'adresser Eug. Jenny, coiffeur, o.o.

Chambre meublée au soleil, Fr. 20, Sejour 9 a, 3me.

LOCAT. DIVERSES

Cave à louer rue des Poteaux, d'un accès très facile. Dimensions long. 7 m. 80, larg. 4 m. 20, haut. 3 m. 50. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue St-Honoré.

Garde-meubles. — A louer ensemble ou séparément, au centre de la ville, une, deux ou trois pièces, à l'usage de garde-meubles. Etude Pettigler et Hotz.

A LOUER MAGASIN AU CENTRE DE LA VILLE. S'adresser, le matin, Etude G. Ester, notaire, 8, rue Purry.

Demandes à louer

ON DEMANDE à louer, pour époque à convenir, à Neuchâtel, un magasin

(avec arrière-magasin si possible), sur passage bien fréquenté. Adresser offres par écrit sous F. Z. 1080 N à Publilottas F. Zweifel & Co, rue de l'Hôpital 8, Neuchâtel. FZ 1080 N

OFFRES

JEUNE FILLE de 16 ans, cherche place dans bonne maison privée, pour aider au ménage et se perfectionner dans la langue française. S'adresser chez M. Spichiger, Neubourg 15.

Jeune Suisseuse allemande cherche place de

VOLONTAIRE

Argent de poche désiré. S'adresser à Mme Stauffiger, Elsäasserstrasse 267, Bâle.

Jeune fille, de 20 ans, demande place de

volontaire

dans le but d'apprendre la langue française. Bon traitement et vie de famille désirés. Entrée 1er septembre ou plus tard. Ecrire sous chiffres Z. P. 2563 à Rudolf Mosse, Zurich.

Fille

de bonne famille zuricoise désire place dans une petite famille, pour aider et le ménage. — Eventuellement échange avec garçon qui voudrait apprendre la langue allemande dans un bureau d'ici. Condition: Bons soins. S'adresser à J. C. Rosshardt, Usterstrasse 1, Zurich 1. JH 16425 Z

Jeune fille de 19 ans, sachant bien coudre et raccommoder, versée dans le service et les travaux manuels

cherche place pour apprendre la langue française et la cuisine. — Gages selon entente. Adresser à R. Petermann, Sonnegg, Goldau (Schwitz).

On cherche pour JEUNE FILLE de 16 ans, place dans un ménage, où elle pourrait se perfectionner dans tous les travaux du ménage. — Modestes, bons soins désirés. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Grosjean, Valangin.

On demande pour tout de suite ou époque à convenir, jeune fille propre, active et bien recommandée, comme

gouvernante dans une petite famille. Certificats à disposition.

Demander l'adresse du No 794 au bureau de la Feuille d'avis.

Une personne d'âge moyen, ayant une bonne éducation, très recommandable, connaissant la tenue d'un ménage soigné, cherche à se placer comme

gouvernante dans une petite famille. Certificats à disposition.

Demander l'adresse du No 794 au bureau de la Feuille d'avis.

Chauffeur Jeune homme de confiance, 26 ans, chauffeur militaire, cherche place pour auto de luxe ou petit camion. Exigences aussi n'importe quel autre travail et se présentera personnellement si on le désire. Al. Altstamm, c/a Gaberel, Camp St-Georges, Yverdon.

Apprentissages Place d'apprenti tailleur

est demandé tout de suite. — Ecrire offres à A. Baillods, Chez-le-Bart.

Demandes à acheter Vélo de dame

On demande à en acheter un d'occasion. Case postale 6596.

On achèterait un frac

d'occasion, en bon état. Demander l'adresse du No 822 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter d'occasion, mais en parfait état, une chambre à coucher

à deux lits, complète, une bibliothèque vitrée, un buffet de service. — Adresser offres par écrit sous chiffres T. C. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Achetez toujours une bicyclette de marque

c'est une garantie

recommandée, 25 ans, connaissant le service, parlant français, sachant bien coudre et passer. Adresser offres, certificats et photographie, sous chiffres T. L. 811 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

On cherche un jeune homme de 17-19 ans, de religion protestante, dans une localité de la Suisse allemande, pour aider dans les travaux du paysan. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à M. Alfred Bangertler, Mittellanz, près Buttisholz (Ch de Lucerne).

Jeune homme de 17 à 18 ans, au courant des travaux de la campagne et sachant traire, trouverait place tout de suite chez L. Guinehard, Arve.

On demande un jeune garçon (garçon ayant servi dans une fabrique exilée), fort et honnête, pour travaux de maison et de jardin. Se présenter avec certificats à Villabelle, Evole 85.

Fils de paysan, 20 ans, cherche place pour soigner des

chevaux où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser offres à Alfred Liechti / David Quillet, Missy près Payerne.

Jeune fille 20 ans, consciencieuse et de toute moralité,

cherche place de vendeuse dans magasin d'épicerie ou autre. Certificats à disposition. Faire offres sous chiffres P 7662 H à Publilottas, St-Imier. JH 12045 Y

VENDEUSE au courant de la Mercerie AU LOUVRE

Usine engagerait bon employé de commerce ayant fait sérieux apprentissage dans affaire de gros, puis stage pratique, au courant des questions douanes et transports. Connaissance du français et de l'allemand nécessaire. Adresser offres avec photo, copies de certificats, références et présentations de salaire sous chiffres H 856 L Publilottas, Neuchâtel. JH 36249 L

Bonne sténo-dactylographe trouverait travail immédiatement pour quinze jours à trois semaines, comme remplaçante, dans bureau de la ville. S'adresser bureaux rue du Bassin 16.

CONCOURS L'Institution Sully Lambelet, aux Verrières (Suisse), met au concours un poste de gouvernante

Les postulantes peuvent prendre connaissance des conditions chez le directeur qui recevra les inscriptions jusqu'au 5 septembre. P 1962 N

Pâtissier On engagerait un bon ouvrier pâtissier, sachant travailler seul, honnête et de bonne conduite. Entrée le 10 septembre. Demander l'adresse du No 807 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCOLE enfantine frébélienne de Mlle Laure JEANNERET rentrée 1er septembre

Flandres 5, 1er étage

Mlle B. Fallet a repris ses leçons de piano

24, Louis Favre C. C. OLSOMMER donnera un cours de peinture

(toutes techniques) à Sierre

pendant la merveilleuse saison d'automne.

Pour renseignements, écrire s. v. p. à C. C. Olsommer, Veyras près Sierre.

Leçons d'arts décoratifs et de broderies, tous genres, Mme Augsburg, Vieux-Châtel 27.

H. HUGUENIN TECHNICIEN-DENTISTE

ABSENT

O. Mariotti Chapelier, Gibraltar 2

invite son honorable clientèle à lui faire parvenir sans retard ses transformations

Elles pourront être exécutées avec le plus grand soin. Jolis chapeaux feutre pr messieurs et dames. Prix avantageux.

Mlle GROB Grand'Rue 1, 2me étage

a recommencé ses leçons de broderie

Réouverture de la Crèche

lundi 4 septembre

FABRIQUE DE MEUBLES Armand Thiébaud PESEUX - Rue de Corcelles 13

Projets et devis Réparations soignées

Exécute travail garanti et bon marché Références à disposition

Sucre fin sacs de 46 kilos à 75 kilos, pour vendanges, s'inscrire à l'Épicerie Centrale, Maison Christener, Peseux

Spichiger & Cie NEUCHÂTEL

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS Vêtements sur mesure

Café-Restaurant du Théâtre - Neuchâtel JEUDI 31 AOUT, à 8 h. 30 du soir Chaque jour, après midi et soir, grand concert Grand Concert de Gala donné par le célèbre orchestre des FRÈRES KELLERT

GYMNASE CANTONAL DE NEUCHÂTEL Sections littéraire et scientifique INSCRIPTIONS: Vendredi 15 septembre de 9 à 11 h. — Certificats d'études indispensables

Ecole Supérieure de Commerce de Neuchâtel 1o Section commerciale pour jeunes gens, 4 années d'études. Cours spéciaux pour l'obtention de la maturité commerciale.

Chauffage Prébandier, S.A. NEUCHÂTEL .. Téléphone 729 Installation de chauffage central - Réparations et entretien des chaudières

ARMÉE du SALUT CE SOIR, à 20 heures aura lieu dans notre local une GRANDE MANIFESTATION

DÈS DEMAIN VENDREDI L'HOMME QUI VENDIT SON ÂME AU DIABLE A L'APOLLO

Tirage de la Loterie de la Société de chant „LA CONCORDE“ PESEUX

Table with 15 columns: N° Lot, Lot. Contains lottery results for the 'LA CONCORDE' society.

Les lots peuvent être retirés tous les soirs, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2, dès mercredi 30 août, au 3me étage, bâtiment du Cercle de la Côte, et cela jusqu'au 15 septembre inclus. Du 16 au 30 septembre inclus, ils seront à la disposition des intéressés chez M. Maillard, tenancier du Cercle. Passé le 30 septembre 1922, les lots non retirés resteront la propriété de la Société.

Table with 15 columns: N° Lot, Lot. Contains lottery results for the 'VILLE DE FRIBOURG'.

Dimanche à Colombier Biennale-Cantonal I Grand match d'ouverture

Restaurant des Moulins - St-Blaise Reprise des soupers-tripes samedi 2 septembre

LA BRASSERIE MULLER à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

Office fiduciaire Dr F. Scheurer Côte 35 NEUCHÂTEL Tél. 1388

Jeudi 31 août et le temps est favorable Banlieue Neuchâtel - Cudrefin - Neuchâtel

Orchestre à bord PRIX: FR. 1.- Société de navigation.

Commerçant dans la branche automobile, cherche 20 à 30,000 fr. pour donner plus d'extension à son commerce.

Très jolis plans spécialement et sérieusement étudiés PETITES MAISONS pour une famille

Edouard Boillot ARCHITECTE PESEUX NEUCHÂTEL 18, rue de Corcelles Beaux-Arts 15

chambre et pension dans bonne famille. — Offres écrites sous A. M. 826 au bureau de la Feuille d'avis.

pour une famille pension-famille à 2 fr. par jour, partielle si on le désire, pour dames ou de moiselles de magasin, employées, apprenties, etc.

CARTES DE VISITE en tous genres à l'Imprimerie de son journal

AVIS MÉDICAUX Dr méd. G. Preiswerck (ancien professeur d'école dentaire)

Médecin-dentiste reçoit, sur rendez-vous, dès le 1er septembre, à Neuchâtel, Vieux-Châtel 3, Téléphone 348.

Remerciements Monsieur et Madame James BARBEZAT remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné tant de marques de sympathie pendant les pénibles jours de deuil qu'ils viennent de traverser.

Les enfants et les proches de feu Madame Veuve Henri FRICK remercient tous ceux qui leur ont témoigné une si chaude sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

## POLITIQUE

### Société des nations Deux femmes déléguées

Mme Coombe Tennant a été nommée déléguée britannique à l'assemblée de la Société des nations qui va s'ouvrir à Genève, lundi prochain.

La nomination de Mme Coombe Tennant comme déléguée à la Société des nations est la conséquence d'un vœu formulé, en janvier dernier, par l'Union de la Société des nations, organisation qui a plaidé pour la nomination d'une femme comme déléguée britannique.

Mme Coombe Tennant est bien connue de M. Lloyd George, disent les journaux, car elle est candidate pour la coalition dans l'arrondissement de Forest of Dean, et elle appartient au Conseil national gallois. Elle est la femme de M. Charles Coombe Tennant, qui est un magistrat anglais.

BUOAREST, 29. — Le gouvernement roumain sera représenté par MM. Dissesco, ancien membre du conseil de la Société des nations; Cornélius Barrolesco, président honoraire à la Cour de cassation; Puxariou, professeur à l'Université de Bucarest; et Mlle Hélène Vaccareco, déléguée suppléante.

### M. Lloyd George ira à Genève

GENÈVE, 30. — Le « Journal de Genève » écrit que M. Lloyd George a formé le projet de venir à Genève prendre la parole à l'Assemblée de la Société des nations. Il attend toutefois le préavis de la délégation britannique et de lord Balfour.

### Maroc

#### Raisouli signe un traité

MADRID, 30. — On mande de Tanger que le chef des rebelles, Raisouli, a conclu un traité de paix avec les Espagnols. Il s'établira avec sa famille dans la zone neutre de Tanger.

### Bulgarie et Petite Entente

#### Une réponse de Sofia

BELGRADE, 30. — Le gouvernement bulgare a déclaré inacceptable une note collective de la Yougoslavie, de la Roumanie et de la Grèce sur la question des comitatjdis. Ces trois puissances avaient exigé du gouvernement de Sofia la suppression des associations dites de salut public, dont l'activité, selon elles, était dirigée contre les Etats voisins. L'attitude prise dans la question par la Bulgarie fera l'objet de décisions à prendre par les représentants de la Petite Entente à Marienbad ou à Prague.

M. Todorov, ministre de Bulgarie à Belgrade, a été rappelé par son gouvernement, qu'il ira représenter à Moscou.

### Tchécoslovaquie

#### Déclarations de M. Bénès

On mande de Prague: M. Bénès, président du conseil de Tchécoslovaquie, a déclaré à l'agence Havas à l'issue de la conférence de Prague:

Cette conférence ne fut pas improvisée; elle constitue l'exécution d'une décision, prise à Belgrade, de nous réunir périodiquement entre les hommes d'Etat des pays de la Petite-Entente et de la Pologne. Cette décision démontre la réalité des liens étroits unissant ces pays. La conscience de nos intérêts nous la fait prendre et aussi le sentiment que les événements qui se passent en Europe sont toujours très importants et que la situation n'est pas encore assez consolidée.

Pour ces raisons, entre hommes d'Etat des quatre puissances liées par des intérêts primordiaux, nous sentons la nécessité de nous tenir en relations constantes et d'échanger constamment nos points de vue.

L'échange de vues auquel nous venons de procéder nous a donné d'abord l'impression que, vu la situation en Europe, nous devons avoir de plus en plus conscience que, particulièrement dans cette sphère où nous sommes, en Europe centrale, le maintien de la paix dépend de nous, de notre énergie, de notre union, de notre collaboration, de tout ce qui fait notre force. Dans nos conversations, nous avons le sentiment profond que nous sommes en état de défendre cette paix, et nous avons la volonté de la sauvegarder.

L'examen de la situation internationale nous a fortifiés dans la conviction que la collaboration commencée depuis plus d'un an a produit de très grands résultats. Ces résultats peuvent être constatés depuis le moment où Charles est venu en Hongrie jusqu'à la conférence actuelle, où nous nous trouvons en présence des embarras de l'Autriche; notre réunion à Prague marque un nouvel et important progrès dans l'affermissement des liens unissant nos quatre Etats.

Entre nous, il n'existe aucune difficulté susceptible d'empêcher ni même d'entraver notre féconde et nécessaire collaboration. Si certains problèmes attendent encore leur solution, rien, absolument rien ne saurait rompre ni détendre le lien qui nous unit. Notre union subsiste, et continuera toujours, plus étroite et plus forte.

Sollicité de donner quelque précision sur des sujets particuliers traités à Prague, M. Bénès répondit: Outre les questions qui seront discutées dans l'assemblée de la Société des nations, nous avons parlé particulièrement de l'Autriche. Nous avons envisagé divers aspects de ce problème angoissant. A ce sujet, notre collaboration avec les puissances de la Grande-Entente est évidemment la condition de notre politique commune à Genève. De toute façon, nous pensons que le statut politique actuel en Europe doit rester intact, quelles que soient les solutions qui seront adoptées.

### Yougoslavie

#### Procès de haute trahison

BELGRADE, 30. — Au début de septembre s'ouvrira, devant la cour de justice de Subotica, un procès de haute trahison contre un certain nombre de ressortissants hongrois de la région, avocats, professeurs, fonctionnaires, postiers, accusés d'avoir entrepris des rapports avec la ligue hongroise dite « du sud » et avec le bureau de renseignements de l'état-major général hongrois à une époque où la Hongrie était encore en état de guerre avec la Yougoslavie, dans le but, dit l'accusation, de provoquer

## Cinéma Palace, Neuchâtel

La Direction du CINÉMA PALACE, toujours désireuse de satisfaire encore davantage sa gracieuse et toujours plus nombreuse clientèle, s'est assurée, pour accompagner ses films, du concours de M. A. BARVAS, compositeur de musique, attaché à la Cour Royale d'Egypte, les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine.

dans ce dernier pays un soulèvement devant permettre de détacher par les armes du territoire du royaume, des régions ci-devant hongroises. On prévoit que les débats dureront plusieurs semaines.

### Russie

#### Une colonie allemande dans la région de la Volga

MOSCOU, 30. — Un décret des soviets accorde aux communautés allemandes de la région de la Volga une autonomie presque complète. C'est la création d'un Etat allemand dans l'Etat russe. A la région de Catharinenstadt, qui a toujours été sous l'influence allemande, le décret ajoute le département de Pokrovsk tout entier, ainsi que six arrondissements, tous compris dans le gouvernement de Saratov. La capitale de cet Etat allemand sera Pokrovsk.

### Mésopotamie

#### L'agitation contre le mandat britannique

Les difficultés du gouvernement britannique avec son projet de la région de l'Irak viennent de prendre un tour sérieux. Le gouvernement de Londres a décidé d'affirmer nettement son autorité. Depuis longtemps les partisans de Faïçal ne perdaient aucune occasion de manifester contre le mandat britannique. On sait que le 25 août, à l'occasion du premier anniversaire du couronnement de Faïçal à Bagdad, le haut-commissaire britannique, sir Percy Cox, fut accueilli, à son arrivée au palais, par les cris de: « A bas le mandat britannique! » On a essayé de dégager la responsabilité de Faïçal dans cet incident, en déclarant qu'il était malade et qu'il vient de subir une opération pour appendicite. Son grand-chambellan a été congédié et le cabinet a donné sa démission.

D'autre part, sir Percy Cox a publié une proclamation au peuple de l'Irak déclarant qu'à la suite de la démission du cabinet et de la maladie de Faïçal, il est obligé de remplir les attributions de sa charge et il a ordonné l'arrestation de Zaffar Abou Timman, ancien ministre du commerce, et de six autres hauts nationalistes de l'Irak, ainsi que la suppression temporaire des partis politiques appelés « modérés » et « nationaliste ». En outre, deux journaux de Bagdad sont suspendus et leurs rédacteurs arrêtés. On attribue les difficultés présentes aux négociations relatives au traité entre la Grande-Bretagne et l'Irak. En réalité, le protégé de l'Angleterre à Bagdad n'a jamais caché qu'il voulait régner seul dans ce pays, tout en recevant une dizaine de millions de livres sterling par an de l'Angleterre.

## COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 29. — Si je ne vous ai pas parlé jusqu'ici de la grève du Havre et des incidents auxquels elle a donné lieu, c'est que j'espérais, comme beaucoup de gens, que tout finirait par s'arranger à l'amiable et que le bon sens ne tarderait pas à reprendre le dessus. On a de la peine à concevoir, en effet, que des Français puissent être assez insensés pour fonder des troubles juste au moment où l'intérêt du pays exige que le gouvernement ne soit pas distraité des graves problèmes extérieurs qui doivent absorber toute son attention. Et malgré les douloureux événements de samedi dernier et l'ordre de grève générale lancé pour aujourd'hui par la C. G. T. U., je persiste à croire que la grande majorité des ouvriers désapprouve ces menées révolutionnaires.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Tant que la grève du Havre est restée d'ordre corporatiste, il n'y a pas eu de troubles. C'est l'arrivée dans cette ville de quelques témoins du communisme qui a mis le feu aux poudres. Pour ces gens, qui suivent les instructions de Moscou, une grève n'est pas un simple conflit entre employeurs et employés sur des questions de travail ou de salaire; c'est une occasion de dresser violemment l'un contre l'autre le patronat et le prolétariat ouvrier et de préparer la révolution sociale. Fonder la haine des classes, c'est toujours une entreprise criminelle. Dans les circonstances actuelles, alors que la France a besoin du maximum d'union et de fermeté pour faire respecter ses droits, c'est plus que cela, c'est une véritable trahison, un crime de lèse-patrie. Les indices ne manquent pas d'ailleurs qui permettent de supposer que la trahison est préméditée et... subventionnée. Nous en reparlerons.

Ces tristes personnages ont malheureusement réussi à entraîner, au Havre, une partie de la population ouvrière. Cela prouve, une fois de plus, qu'une foule, fût-elle même composée en majeure partie de braves gens, suit toujours avec une docilité déconcertante les impulsions qu'on lui donne et est susceptible, dès lors, de commettre les pires folies. Constata-tion fort attristante et qui, soit dit en passant, n'est guère faite pour vous donner confiance dans l'avenir de la démocratie. Cependant, le calme s'étant assez vite rétabli au Havre, la poignée d'agitateurs qui prétend mener le monde ouvrier a lancé un ordre de grève générale pour aujourd'hui. A l'heure où j'écris ces lignes, on ne peut pas encore affirmer qu'il ne se passera rien de la journée. Quelques isolés peuvent tenter une manifestation. Mais de sévères mesures d'ordre ont été prises. Les travailleurs parisiens d'ailleurs ne semblent pas avoir obéi à l'injonction de ceux qui voulaient les entraîner dans le mouvement. Ils ont sans doute fort sagement estimé que ce n'était vraiment pas la peine de perdre une journée de travail uniquement pour faire plaisir à des gens qui ne leur inspirent évidemment qu'une confiance très relative. Du reste, la C. G. T. réformiste a jugé plus prudent de s'abstenir au dernier moment. L'expérience d'il y a deux ans lui avait trop mal réussi. Elle qui comptait deux millions d'adhérents en 1920, n'en a plus que sept cent mille aujourd'hui. Le fait est significatif! On peut donc espérer que tout se passera dans le calme et que le mouvement communiste qu'on voudrait déclencher aboutira au plus complet échec. Les dépêches vous renseigneront à ce sujet.

Mais on peut dès maintenant tirer deux conclusions de cette triste affaire. La première, c'est qu'il est toujours dangereux de laisser, pendant des semaines et des mois, se préparer des troubles — comme au Havre — sans intervenir jamais contre les pires excitateurs, sous prétexte de respecter la liberté d'opinion. Certaines opinions ne sont pas du tout respectables. La seconde, c'est qu'il faudrait pouvoir régler promptement les conflits du travail, afin d'empêcher qu'ils ne s'enveniment en s'éternisant. Malheureusement, notre législation n'a pas prévu — ou, du moins, n'a insuffisamment organisé — les moyens de régler ces conflits. Il faudrait absolument que l'on se décide enfin à instituer des conseils professionnels permanents pour les concilier ou les arbitrer. Souhaitons que cela ne tardera pas et espérons aussi qu'on finira par comprendre, de part et d'autre, que les conflits du travail sont des conflits entre collaborateurs, associés à une même œuvre, qui doivent se résoudre pacifiquement, comme tous les conflits entre particuliers dans une société civilisée. Sans cette compréhension, il n'y a pas de paix sociale possible.

M. P.

## ÉTRANGER

Un orage dévastateur. — Un orage a éclaté lundi soir, vers sept heures, sur Agen et les environs; vent, pluie, grêle, accompagnés de coups de tonnerre, ont fait rage pendant vingt minutes environ. Dans la ville les dégâts sont énormes. De nombreux arbres ont été déracinés sur les places et les boulevards; des toitures et des cheminées emportées; des murs se sont écroulés. Les installations télégraphiques et le réseau électrique urbain ont subi de graves avaries. Au quartier du Pin, un arbre est tombé sur un hôtel, dont il a démolie la façade. Rue Fonderache, la grêle, amoncelée sur une longueur de trente mètres environ, couvrait le sol d'une couche de trente centimètres d'épaisseur. De nombreuses maisons ont été inondées par les eaux de pluie.

L'orage, qui s'est déchaîné dans un rayon de dix à douze kilomètres, a ravagé les communes de Foulayronnes, Boé, Pont-du-Casse, Bon-Encontre et Lafox; dans ces localités, les récoltes ont été emportées ou hachées. La foudre a entièrement démolie le hall des marchandises en gare de Pont-du-Casse. Les dégâts s'élevaient à plusieurs millions.

Explosion d'un haut fourneau. — Un terrible accident est arrivé à la division des transports des usines Cockerill, à Seraing, près de Liège. Une poche de laitier d'un haut fourneau a fait explosion. Sept femmes et six hommes ont été brûlés.

Les treize personnes, plus ou moins grièvement atteintes, ont été transportées à l'hôpital Cockerill. Toutefois aucune d'elles n'est en danger de mort. Les causes de l'explosion sont inconnues.

Une automobile contre un train. — En Espagne, à Castellon, une automobile traversant la voie ferrée a été prise en écharpe par un train de marchandises. Les chauffeurs et quatre voyageurs ont été tués, trois autres sont dans un état grave.

Un ours en Savoie. — Un ours de grande taille vient d'être aperçu dans la forêt du col de Jaillat, au-dessus de Cordon, par un cultivateur dont on devine le saisissement. On a pris aussitôt toutes les dispositions pour traquer l'animal. Des battues ont été organisées, et continueront jusqu'à la mort du plantigrade.

La présence de cet ours explique les ravages faits dans les troupeaux pâturant sur les hauteurs de la Gieltaz et de Cordon. En quelque temps, une soixantaine de moutons ont disparu et ces enlèvements se produisaient toujours en l'absence du berger. Les chiens, hurlaient, fous de peur, n'osant protéger leur troupeau.

Neuf mois dans les glaces. — Une dépêche annonce que l'explorateur anglais Macmillan a donné de ses nouvelles après avoir été bloqué 274 jours par la glace. Son navire se dirige vers la baie d'Hudson.

L'explorateur dit avoir parcouru des régions entièrement inexplorées jusqu'ici. Il a, de plus, apporté de nombreuses et importantes corrections à la carte de la Terre de Baffin. Son navire a vogué durant deux jours sur une étendue de 100 kilomètres, indiquée jusqu'ici comme terre ferme. M. Macmillan, de plus, a découvert de nombreuses îles.

Une aventurière américaine. — Il y a deux ans, débarquée en Belgique, venant de New-York, d'où elle est originaire, une femme de grande allure, miss Catherine Grey, âgée d'une trentaine d'années. Elle vint s'installer dans un hôtel meublé du quartier Nord-Est avec sa dame de compagnie, un secrétaire particulier, une nombreuse domesticité.

Miss Catherine Grey était la cliente la plus assidue, la plus fastueuse des grands magasins de la capitale. Elle achetait, à vue, des articles de luxe, bijoux, manteaux de fourrures, etc.

Mais ce qu'elle achetait aujourd'hui 50,000 francs à vue, elle le revendait le lendemain pour 15,000 francs ou bien engageait les objets ou bijoux au Mont-de-Piété. Elle fréquentait aussi les grands hôtels des cités balnéaires belges, se faisant remarquer partout par son grand train de vie et ses excentricités; c'était une assidue des hippodromes, où on la voyait toujours en compagnie d'un gentleman étranger pour qui, dit-on, elle commettait toutes ces folies.

Les escroqueries commises par cette Yankee s'élevaient certainement à plus d'un million. Se sentant brûlée en Belgique, miss Catherine Grey disparaissait, il y a quelques jours, oubliant de payer son propriétaire et tout son personnel. Un mandat d'amener fut décerné à sa charge.

Le parquet de Bruxelles a été avisé de l'arrestation de cette femme. Elle a été arrêtée dans une ville d'Allemagne non occupée.

## PAGES D'HISTOIRE

### Chez les chartreux de la Valsainte

La Gruyère est un pays bien arrosé: d'abord par la Sarine qui la traverse à la façon d'un axe, puis par les nombreux affluents de cette rivière: l'Hongrin, la Trème, la Sionge, la Glane, la Gérine, le Gotteron, la Singine, et bien d'autres qui, à leur tour, reçoivent les eaux de maint ruisseau ou torrent. C'est le cas de la Jogne, affluent de droite qui, à Broc, jette dans la Sarine les eaux du val de Charmey et reçoit, entre Charmey et Crésuz, le Javroz dont la source est voisine du lac Noir si pittoresque. Dans son cours, ce torrent salu le passage le couvent de la Valsainte où nous allons nous arrêter aujourd'hui.

De loin déjà, le monastère étonne par son aspect inaccoutumé pour une maison religieuse. Un couvent est en général constitué par trois ou quatre corps de bâtiments à façades nues disposés en rectangle et ménageant au centre un espace libre qu'occupe le cloître. Ici, il semble à première vue que le plan soit tout autre. On se trouve en présence d'un village de maisons nettes au toit d'ardoise brillant sous le soleil. Ce n'est qu'en s'approchant et surtout lorsqu'on a franchi — si l'on est un homme, les femmes n'étant pas admises — la double enceinte qui marque ici le bout du monde qu'on s'aperçoit que tous ces petits édifices sont réunis par des murs percés de fenêtres. Cette apparence particulière trahit un genre de vie spécial non à la vie monacale, mais à l'ordre des chartreux.

Abandonnant pour aujourd'hui l'histoire de la Valsainte, nous nous intéresserons uniquement à la vie cartusienne. Saint Bruno, qui, né à Cologne, fut un brillant professeur de théologie à Reims où il eut pour élève le futur pape Urbain II, se retira du monde et fonda, en 1084, l'ordre des chartreux et le monastère de la Grande Chartreuse près de Grenoble. Son but et celui des six confrères qui le suivirent dans cette retraite était de mener en Occident l'existence que menaient en Orient les pères du Désert. Ils voulaient vivre dans l'union à Dieu et obtenir la conversion du monde par la prière, la mortification, le travail, dans le silence et la solitude, c'est-à-dire par la vie érémitique tempérée de quelques exercices en commun et à l'exclusion de tout ministère extérieur.

L'architecture d'un couvent de chartreux — et la Valsainte n'échappe pas à cette loi — traduit littéralement la règle austère de saint Benoît. Chacune des maisonsnettes que nous avons découvertes à notre arrivée est l'appareil, la cellule d'un moine. Comme il y a passé la majeure partie de ses journées, elle est plus spacieuse que ce n'est le cas dans les autres ordres religieux. C'est un véritable ermitage qui comprend deux chambres surmontées d'un grenier. La première n'a plus maintenant de destination spéciale; c'était autrefois la résidence ordinaire du religieux, alors qu'elle servait de cuisine; mais comme la préparation individuelle des repas prenait trop de temps sur l'étude et la prière, elle fut abolie en 1276. La seconde pièce, celle où, de nos jours, se tient d'habitude le chartreux, contient son lit, son oratoire, sa table de travail, sa petite bibliothèque personnelle et son réfectoire. Chaque cellule a en outre un promenoir couvert nécessaire pendant les longs mois d'hiver, un petit jardin où le moine cultive des fleurs pour sa distraction et sur lequel donnent exclusivement les fenêtres de son habitation, et enfin un atelier où il s'adonne aux travaux manuels et aux arts mécaniques.

Les bâtiments des cellules, séparés par les jardins, sont alignés régulièrement par leur façade postérieure de manière à former le rectangle caractéristique de tous les couvents et à ménager à l'intérieur le préau du cloître le long duquel court une longue galerie bien éclairée établissant une communication entre les cellules. Au milieu du préau se trouve le cimetière au sein duquel s'élève une croix monumentale qu'entourent, noires et sans nom, les croix de bois marquant les tombes des moines.

Si la solitude est de règle chez les chartreux, elle n'y est toutefois pas absolue au point qu'ils ne se voient jamais. Au contraire, ils se rencontrent en certaines occasions, sans toutefois se départir beaucoup de la loi du silence qui leur est imposée. Ils se réunissent dans la salle du chapitre les dimanches et certains jours de fêtes pour entendre la lecture du martyrologe et les sermons de règle, pour y réciter des prières spéciales, y faire leur coupes et recevoir la pénitence; au chapitre se discutent aussi les affaires importantes de la communauté.

Tandis que, la semaine, on leur apporte la nourriture en cellule, ils mangent en commun au réfectoire les dimanches et jours de fêtes.

Défense absolue y est faite de parler; pendant le repas, composé d'un plat de légumes et de dessert, chaque moine à tour de rôle lit en latin l'office divin.

Les chartreux se rencontrent aussi à jours fixes dans la bibliothèque où ils vont emprunter les livres qu'ils étudieront dans leur cellule. Assez riche, elle compte près de 15,000 volumes; les ouvrages théologiques sont particulièrement nombreux. Outre les bulles, les décrets des conciles et l'histoire de l'Eglise, la patrologie est spécialement bien représentée: on y voit entre autres l'immense « Somme » de Thomas d'Aquin. La salle de la bibliothèque contient également un petit musée zoologique, un herbier et de belles collections de monnaies et d'objets préhistoriques.

Enfin, il est une dernière circonstance en laquelle les chartreux s'assemblent: c'est à l'occasion des offices divins, qui sont célébrés à l'église du couvent. Le visiteur est étonné de la voir divisée en deux parties: l'autel avec des stalles forme la première; la seconde, qui en est séparée par une porte à claire-voie, est rejetée à l'entrée. Cette division correspond à deux catégories de moines. Les uns ont prononcé des vœux, ce sont les pères; les autres n'en ont prononcés pas; ils sont des frères. Si la séparation des deux groupes est si marquée à l'église, c'est que les pères sont tous des pères ou sur le point de le devenir, tandis que les frères, tout religieux qu'ils soient, n'en sont pas moins des laïques.

Cette distinction se retrouve dans toute la vie cartusienne. Les pères sont seuls à habiter les cellules du cloître et à composer l'assemblée capitulaire qui décide des affaires importantes. Leur costume se compose d'une robe serrée par une ceinture de cuir blanc, à laquelle pend un gros chapelot; par-dessus la robe est jetée la cuculle qui descend jusqu'aux pieds, et qui porte un capuchon. Tous ces vêtements sont en laine blanche. En voyage, les pères s'enveloppent d'une cape noire. Enfin, ils sont tonsurés, et ils ne portent pas de barbe.

Les frères donnés, nous venons de le voir, ne prononcent pas de vœux; ils se soumettent à un jeûne moins rigoureux que les pères; leur office est plus court. Mais ils sont tenus à la règle du silence, à la pratique de la pauvreté et à l'exercice des autres vertus religieuses. Ils portent une robe brune avec chapelon et gardent les cheveux, mais pas la barbe. Il est cependant une catégorie de frères qui prononcent des vœux: ce sont les frères convers; mais leur situation est moins rigoureuse que celle des pères tout en étant davantage que celle des donnés; ils sont vêtus de l'habit blanc des pères avec quelques variantes, et portent la barbe.

Le chapitre délègue une partie de ses pouvoirs à divers officiers que nous allons voir rapidement. A la tête de chaque monastère est placé un prieur nommé pour une période indéterminée, soit par la maison, soit par le chapitre général. Il peut être déposé en tout temps, dès qu'on n'est plus satisfait de son administration. Il a la plus complète juridiction sur le monastère, au spirituel et au temporel. Il est assisté d'un sous-prieur qui s'appelle vicaire et qui, lorsqu'il n'a pas à remplacer le prieur absent, s'occupe de la direction spirituelle du personnel. Le soin de l'église est confié au sacristain et les affaires temporelles au procureur, appelé aussi courtier parce qu'il est souvent en courses; c'est ce dernier qui s'occupe des achats et des ventes et qui gère les biens du monastère.

Les couvents de chartreux sont fédérés, dès 1141, sous la présidence du principal prieur, celui de la Grande-Chartreuse aux environs de Grenoble, dont le prieur, rejetant le nom de général qu'on rencontre dans d'autres ordres, a pris celui de prieur des chartreux. C'est lui qui dirige l'administration générale, assisté d'un chapitre général que composent tous les prieurs de l'ordre réunis avec les moines de la maison-mère.

Renvoyant à un prochain article l'histoire de la Valsainte, terminons en rappelant le rôle social des couvents. Le but premier des moines est évidemment de travailler au salut de leurs âmes, de se rapprocher de Dieu en fuyant le monde et ses tentations. Toutefois, ils sont persuadés — et cette croyance était générale au moyen âge — que leurs prières et leurs efforts pour atteindre à la sainteté ne sont pas utiles qu'à eux personnellement, mais qu'ils attirent la bénédiction divine sur tout le pays environnant. Cette opinion est si courante de nos jours encore en terre catholique que beaucoup de fidèles lèguent leurs biens à des couvents pour que les prières des moines reconnaissants aident à leur assurer le salut éternel. C'est du

reste un article de foi qu'on rencontre également, à peine modifié, chez les protestants qui, dans les cultes dominicaux, ne manquent jamais de prier pour les autorités et pour la patrie. Il nous a paru utile, en terminant, de fixer ce point à cause de la tendance à répandre chez nous à critiquer la vie monacale sans chercher à la comprendre.

R.-O. FRIKX.

## SUISSE

Des mines imaginaires. — Il y a quelques mois, un ingénieur de Genève recevait de Paris une intéressante proposition; il s'agissait de la vente d'un important domaine situé à Madagascar et renfermant une mine de graphite en pleine exploitation. On sait que, depuis quelques années, depuis que l'on a trouvé le procédé pour le débarrasser de ses impuretés, le graphite de Madagascar fait prime sur tous les marchés.

Le propriétaire de la concession expliquait qu'on avait des difficultés pour assurer la justification financière de son entreprise et il proposait de remettre l'affaire à des capitaux suisses, ce qui, vu le change, constituerait pour eux une excellente affaire.

En fait, notre compatriote trouva rapidement quelques personnes prêtes à fournir les trois millions de francs, somme à laquelle était estimé le domaine en question.

Toutefois, en étudiant de plus près le dossier qui lui avait été remis, l'ingénieur remarqua bientôt quelques particularités qui lui parurent insolites. Sa défiance fut tout à fait mise en éveil lorsque l'intéressé refusa de lui communiquer les noms des maisons avec lesquelles il avait soi-disant passé de gros contrats pour la fourniture du graphite de sa mine. Un examen plus attentif fit découvrir que certaines pièces, entre autres un certificat des services des mines de Tananarive, avaient été falsifiées. Entre temps, le vendeur devenait plus pressant et il cherchait surtout à obtenir du groupe genevois qu'il s'assurât une option pour le prix de 100,000 francs qui devaient être versés comptant. Il s'agissait, comme on l'a déjà deviné, d'un escroc qui, après avoir reçu les 100,000 francs, aurait disparu de la circulation. Cette tentative d'escroquerie a été déjouée grâce aux renseignements fournis par les autorités françaises, sur la demande de la légation suisse à Paris. Une plainte a été déposée.

Une avalanche de fruits. — D'après les résultats provisoires de l'enquête faite par l'Union suisse des paysans, les quantités suivantes de fruits seront lancées dans le commerce cet automne: 16,700 wagons de fruits à cidre, 7900 wagons de pommes à dessert, 102,000 quintaux de pruneaux, 14,000 quintaux de noix.

Selon l'Union suisse des paysans, le producteur devra toucher, pour les fruits à cidre, 5 fr. par quintal; pour les fruits de choix, on évalue le prix de 10 à 12 fr. du producteur au marchand.

Le föhn a soufflé avec violence ces jours derniers dans les vallées au nord des Alpes. Mercredi matin, à Heiden, la température était de 23 degrés centigrade, à Einsiedeln de 21 et à Engelberg de 20 degrés. Au Right également, le vent du sud est très fort. Mercredi matin, le thermomètre marquait 15 degrés au Right et 8 au Saint-Gothard. Une forte dépression couvre le sud-ouest du pays depuis mardi soir. Elle s'étend à l'est. Dans toute la vallée du Rhin, le föhn occasionne de grands dégâts aux cultures de fruits et de maïs.

SAINT-GALL. — A Horn, une fillette de onze ans, Emma Waldburger, qui jouait dans le préau de l'école, pendant la récréation, tomba si malheureusement qu'elle se cassa un bras et subit le tétanos à l'hôpital de Rorschach.

BERNE. — Hier matin, le manœuvre Fahrni, âgé de 35 ans, père de famille, a été écrasé à la gare de Spiez par un train de marchandises et tué net.

LUCERNE. — Les journaux lucernois apprennent que l'entreprise du théâtre en plein air du château d'Hersteinstein a mal fini. Le directeur, nommé Wusthof, aurait pris la fuite en laissant des dettes.

## AVIS TARDIFS

### S. N. P. T.

Traineurs inscrivez-vous pour le concours et retirez vos cartes de banquet  
Dernier délai d'inscription: jeudi soir.

## Etat civil de Neuchâtel

### Naissances

25. Raymond-Georges, à Henri Nicoty, employé aux trams, et à Bertha-Eva née Linder.  
27. Pierre-André, à Lucien Margot, employé de commerce, et à Hélène-Adèle née Gobalot.  
Edmée-Amélie, à Georges Perrenoud, horloger, et à Emma-Adèle née Brunner.  
Ninon-Claudine, à Georges-André Chassot, commerçant, et à Marguerite-Olga née Feor.  
28. Denise-Paulette, à Paul-Ami Bourquin, commis, et à Pauline-Alphonse née Guenot.

### Décès

25. Marguerite-Louise Barbezaud, horlogère, née le 10 avril 1906.  
26. Georges-Emile Henry, horloger, époux de Marie-Louise Boschung, au Locle, née le 13 décembre 1890.

## Partie financière et commerciale

### Bourse de Genève, du 30 août 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.  
m = prix moyen entre l'offre et la demande.  
d = demande. o = offre.

Actions		50/0 Fed. VIII	—
Banq. Nat. Suisse	—	50/0	IX
Soc. de banq. a. 650.	—	50/0	1922
Comp. d'Escom. 451.	—	3 1/2	Ch. Ind. A. K.
Credit suisse.	690.	3/0	Différent.
Union fin. genev.	235.	—	—
Ind. genev. d. gaz 240.	—	4 1/2	Genev.-Jots.
Gaz Marsaille.	—	3 1/2	1899.
Foot-Suisse élect.	80.	—	408.
Electro Girod.	—	—	4 1/2
Mines Bor privill.	—	—	4 1/2
— ordinanc.	—	—	4 1/2
Gaisa, parts.	445.	—	—
Chocol. P.-C.-K.	113.50	—	—
Nestlé	—	—	—
Caotuch. S. fin.	—	—	—
Centr. charb. ord.	—	—	—
Obligations		50/0	Féd. VIII
50/0	Féd.		

ZURICH. — Le Grand Conseil zuricois a discuté diverses lois relatives à la justice cantonale. Une proposition tendant à l'augmentation des compétences financières en matière de jugement des juges de paix a été vivement combattue et finalement repoussée par 75 voix contre 51.

M. Farbstein (soc.) a déposé une motion demandant que les femmes puissent être nommées comme greffiers au tribunal de district. (L'élection d'une femme auditrice par le tribunal de district de Horgen avait été cassée dernièrement par le tribunal cantonal). Cette proposition a été transmise à une commission ainsi qu'une modification de l'article 36 de la loi concernant les procès civils tendant à ce que les représentants des partis ouvriers devant les tribunaux de conciliation soient de nationalité suisse. Le Conseil s'est ensuite ajourné au 4 septembre.

— Comme nous l'avons annoncé, la ligne de l'Uetliberg a rouvert mardi après midi, pour le moment, à la vapeur, son exploitation suspendue depuis assez longtemps. On espère pouvoir utiliser la traction électrique à partir du mois de mai 1923.

VAUD. — On se souvient que Mme Nancy Wohner, qui habitait à Epesses, ayant voulu raviver son feu avec de l'esprit-de-vin, la bouteille fut explosion. L'un de ses enfants, âgé de 2 ans, fut si gravement brûlé qu'il expira le jour même de l'accident. Quant à Mme Wohner, elle dut être transportée à l'hôpital cantonal où elle vient de mourir, après un mois d'horribles souffrances.

— Un automobiliste passant sous Mies à toute allure a culbuté un cycliste dans un fossé et a brisé un poteau téléphonique. Le cycliste, fortement contusionné, a été relevé par des témoins de l'accident, tandis que l'automobiliste, qui est connu, prenait leste la fuite. Le vélo a été mis hors d'usage.

GENÈVE. — Le tribunal de police de Genève s'est occupé d'un chauffeur, Henri Maire, né en 1879, Neuchâtois, qui, le 21 avril dernier, conduisant une automobile empruntée à son patron, descendait à toute allure la route de Chêne. Arrivé à Grange-Canal, Maire voulut dépasser un tramway, mais il ne vit pas une voiture montant en sens inverse. La collision fut très violente et les occupants de la voiture, Maire, son ami, M. Conus, et deux femmes, Mmes Poletti et Stada, furent projetés sur le sol. Tous furent sérieusement blessés, en particulier Maire, qui couvrit d'injures les témoins de l'accident s'empressant à son secours. Il est vrai que Maire était ivre. Poursuivi pour contrevention aux règlements, lésions corporelles et outrages aux agents, Maire a été condamné à quinze jours de prison — moins huit jours de prévention, — et à cent francs d'amende.

— En compagnie de sa femme, M. Eugène Widmer, fonctionnaire argovien, était parti lundi soir de Genève en side-car pour rentrer chez lui, à Buchs (Argovie), où il habite.

Sur la route, entre l'Ariana et Bellevue, le réservoir à essence ayant pris feu, les flammes se communiquèrent rapidement à la carrosserie. M. et Mme Widmer eurent tout juste le temps de sauter du véhicule pour échapper à l'incendie, qui fut maîtrisé grâce à l'intervention des gendarmes et des passants. Les dégâts sont évalués à un millier de francs.

### Le rapport du général

On se souvient peut-être que, le 6 juin, le Conseil fédéral avait adopté les termes d'un rapport à l'Assemblée fédérale sur le fameux rapport du général Wille.

Nous en avons parlé ici même, et nous avons exposé que, sans se formaliser de la désinvolture avec laquelle le général, qui estimait ne tenir ses pouvoirs que de la Providence et de l'Assemblée fédérale, avait traité le gouvernement par dessous jambe, le Conseil fédéral déclarait qu'il n'avait pas à se prononcer sur le rapport lui-même en demandant telle ou telle modification. Il s'est borné à faire refaire une seconde traduction française, la première étant une pure et simple fumisterie.

Tout ce que le Conseil fédéral estime pouvoir exprimer, c'est son opinion à l'endroit de certaines allégations faites par l'excellent général. Par exemple, il y a dans le rapport un passage qui pourrait bien, si l'on peut dire, révenir encore sur l'eau.

C'est celui où, avec l'impavidité qui était son plus grand charme, le général, se faisant de sa propre autorité l'interprète des sentiments qu'il prêtait fort généreusement au Conseil fédéral, écrivait : « La levée en masse, en Belgique, a montré au Conseil fédéral et au commandement de l'armée les dangers d'une participation de la population aux combats. » Là, le Conseil fédéral a réagi. Il déclare en termes énergiques, mais confus « qu'il refuse de s'associer à l'affirmation que la nation belge s'est levée en masse en tant que la phrase incriminée doit être interprétée de cette façon. »

Nous savons que dans les milieux belges cette phrase du général a produit une fâcheuse impression et que l'on a su gré au Conseil fédéral d'avoir refusé d'endosser les opinions qu'on lui prêtait.

Il est assez probable que ce rapport sera mis en discussion au cours de la session prochaine et nous espérons qu'à cette occasion il se trouvera un député pour relever comme elle le mérite l'affirmation du général qui témoigne à l'endroit des Belges du parti pris que l'on pouvait d'ailleurs attendre de ce guerrier subtil.

### CANTON

Le Landeron (corr.). — Un jeune homme de notre localité a trouvé à l'orée du bois, au pied d'un sapin, près de Combazin sur le Landeron, un champignon monstrueux (un sparassis crépu, sans erreur, genre de clavaire). Ce cryptogame mesure 40 cm. de diamètre et pèse 5 1/2 kg. Sa forme est celle d'une grosse éponge couleur isabelle, ou d'un énorme nid de guêpes.

C'est la première fois, je crois, que dans notre région on a découvert un spécimen semblable. Si, comme on le dit, ce champignon est comestible, il offre de quoi régaler tout un club d'amateurs.

La Côte-aux-Fées. — On nous écrit : Vendredi passé a eu lieu, au temple de la Côte-aux-Fées, une représentation cinématographique « La France qui renaît », sous les auspices du Mouvement de la jeunesse suisse romande de la localité.

Malgré le temps qui ne fut pas précisément clémente, dès 7 heures du soir, bon nombre de villageois accompagnés de leurs enfants, se rendaient bras-dessus, bras-dessous au cinéma. Notez bien que pour la plupart, c'était la première fois, voire peut-être la deuxième, qu'ils avaient le privilège, si l'on peut dire, d'assister à une représentation de ce genre.

A 8 h. précises — les habitants de la montagne aiment la précision — une allocution ou vrit la séance, les lumières s'éteignirent, silence complet. L'appareil se mit en marche. Aux premiers mouvements des personnages, les visages s'illuminaient, les enfants étaient contents.

Tard dans la soirée, chacun reprenait le chemin du logis. Le souvenir de cette belle soirée restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui auront pu y assister.

Le bénéfice de cette soirée, qui fut très appréciable, est attribué aux enfants malheureux du Nord de la France.

La Sagne. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination du citoyen Pierre Gentil au poste de déposé à la police des habitants de La Sagne, en remplacement du citoyen Ulysse-Henri Sermet, relevé de ses fonctions.

La Chaux-de-Fonds. — Mardi, à 1 h. 1/2, un feu de cheminée s'est déclaré à la ferme Rais, Roulet 12. Après deux heures de travail, les agents de premiers secours parvenaient à écartier tout danger.

Le Locle. — Mardi matin, à 9 h. 30, à la Grande-Rue, Mme C. D., qui circulait à bicyclette, voulut devancer une voiture en passant à droite, alors que la conductrice de l'attelage, une dame W., des Entre-deux-Monts, obliquait du même côté. Arrivée à la hauteur du cheval, Mme D. fit une chute et son vélo roula dans les jambes de l'animal. Celui-ci, effrayé, s'emballa, entraînant avec lui la bicyclette sur un espace d'une trentaine de mètres. Un passant réussit à le maîtriser.

Mme W., qui était restée sur son char, n'a eu aucun mal ; par contre, Mme D. s'est blessée à la jambe dans sa chute. Elle fut conduite à son domicile. Quant au vélo, comme bien l'on pense, il fut fort endommagé, les deux roues sont fracassées.

### NEUCHÂTEL

Distinction. — Les journaux français de Paris annoncent que le gouvernement français vient de nommer M. Edouard Rott commandeur de la Légion d'honneur. Cette distinction, extrêmement flatteuse pour notre compatriote, lui a été décernée à l'occasion de la publication des 7me et 8me volumes de son grand ouvrage : « L'histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. » Elle est d'autant plus insigne que des étrangers la reçoivent rarement et que M. Rott est aujourd'hui le seul Suisse résidant en France qui en soit marqué.

Nos vitrines. — On peut voir exposés dans nos vitrines, deux gros champignons, qu'une personne a apportés à notre bureau.

L'un est le sparassis crépu pesant 5 kilos, comestible quand il est jeune, mais peu délicat ; il a été cueilli dans une forêt au-dessus de Liègères.

L'autre est le Polypore écaillé ; deux de ces spécimens poussent chaque année sur un platane situé dans un verger du village de Thielle ; il est comestible également quand il est jeune, mais comme l'autre, peu délicat.

— On nous a également apporté une grappe de raisins rouges parfaitement murs qui a été cueillie à Dombresson, à 750 mètres d'altitude.

Cortège des vendanges. — On nous écrit : Ayant obtenu du Conseil communal l'autorisation nécessaire, l'Association des sociétés locales a décidé, dans sa dernière assemblée, d'organiser à nouveau cette année-ci le cortège des vendanges. La date de cette manifestation, dont le bénéfice net sera réparti entre les hôpitaux Poutalès et de la Providence, ne peut être, pour l'instant, arrêtée définitivement. Mais elle aura lieu, très probablement, le second dimanche d'octobre.

Sans vouloir rivaliser avec la fête des narcisses, ou le carnaval de Bâle, l'Association désire que le cortège des vendanges sorte de la note ordinaire pour revêtir un caractère artistique. Un sérieux effort avait été fait dans ce sens l'année passée ; cet effort sera continué, et, à cet effet, des démarches pressantes vont être entreprises auprès des milieux commerçants et industriels de la ville pour que ceux-ci veuillent bien assurer le succès du cortège par la construction de chars allégoriques ou la création de groupes costumés.

Concours de pêche. — On nous écrit : La Société neuchâtoise des pêcheurs à la traîne a fixé à dimanche son concours de traîne. Nous leur souhaitons un lac calme. Plus que les autres années la patience des traîneurs sera mise à dure épreuve, car la pêche aux brochets fut quasi nulle cet été. La hauteur d'eau anormale de notre lac, due au roulement de la Thielle, est pour une large part dans les résultats si désastreux enregistrés cette année par les traîneurs.

Au casino Beau-Séjour s'ouvrira demain une saison de variétés. Dans le programme on lit, entre autres, le nom de M. Labéro, spécialiste de productions télégraphiques.

Concert russe. — On nous annonce pour dimanche soir, à la Rotonde, un nouveau concert du grand et célèbre orchestre russe de balalaïkas. Cette phalange d'artistes ayant remporté de si nombreux succès ces derniers temps, nous osons espérer cette fois-ci une salle comble pour les applaudir.

### POLITIQUE

#### La question du moratoire

A la commission des réparations

PARIS, 30 (Havas). — La commission des réparations a tenu une séance mercredi, de 10 h. 30 à midi 30. M. Schröder, secrétaire d'Etat allemand aux finances, a été entendu par la commission. Après un exposé général de la situation, M. Schröder a commencé à présenter les propositions particulières de son gouvernement. La suite de son audition a été remise à l'après-midi. M. Logan, délégué officieux des Etats-Unis, assistait à la séance.

Les propositions allemandes

PARIS, 30 (Havas). — L'audition de M. Schröder par la commission des réparations s'est poursuivie hier après midi à 4 h. 30.

Aucune communication officielle n'a été faite sur la teneur des propositions formulées par M. Schröder au nom de son gouvernement. Il ressort toutefois des diverses conversations que M. Schröder, après avoir insisté sur la détresse financière et économique de son pays, a précisé les deux propositions que son gouvernement avait formulées au moment du départ de Berlin de MM. Maulclère et Sir John Bradbury. On sait que ces propositions sont relatives à la création de contrats engageant la signature des producteurs allemands de charbon et de bois comme responsables des prestations en nature de charbon et de bois. Elles comportent également la constitution dans une ville de Rhénanie d'un dépôt de 50 millions de marks ou provenant de l'encaisse de la Reichsbank afin de garantir l'exécution des prestations en nature de charbon et de bois.

L'impression dominante est que le détail de ces propositions ne donne aucune nouvelle satisfaction aux membres de la commission.

#### La débâcle du mark

PARIS, 30 (Havas). — Au cours de la séance de l'après-midi, M. Schröder, après avoir passé en revue la situation financière de l'Allemagne, a déclaré que les deux événements qui ont provoqué la panique de la situation financière allemande sont l'échec des délibérations du comité d'emprunt et l'assassinat de M. Walther Rathenau.

Le gouvernement allemand s'efforce sincèrement de tenir les engagements pris, touchant les réparations, mais il n'est pas en mesure d'effectuer les paiements en or du fait de la dépréciation extraordinaire du mark.

Contrairement à la croyance établie que l'Allemagne est cause de l'effondrement du mark, M. Schröder déclare que, seules, les mesures de coercition ont provoqué cet effondrement. Preuve en est que toutes les fois qu'une conférence laissait entrevoir un résultat favorable à l'Allemagne, le cours du mark haussait par bonds considérables alors qu'au contraire toute mesure de coercition a provoqué immédiatement la chute. L'Etat allemand est actuellement très faible et il est urgent d'intervenir, avec les moyens adéquats, à son secours.

#### Une décision pour jeudi

PARIS, 30. — La commission des réparations prendra vraisemblablement sa décision définitive jeudi après midi, et publiera en même temps que sa résolution le texte des propositions allemandes. Pour ne pas déformer celles-ci, aucun résumé n'est publié aujourd'hui.

Les délégués interviewés à leur sortie de la réunion, se sont refusés à formuler aucune opinion. Ils ont seulement déclaré que la commission a entendu M. Schröder sans l'interrompre, sans laisser voir ni approbation ni désapprobation. Deux ou trois questions seulement lui ont été posées à la fin de son exposé, pour lui demander quelques précisions.

### La guerre gréco-turque

Offensive générale

ADANA, 30 (Havas). — On mande d'Angora que les derniers renseignements reçus du front confirment le commencement d'un mouvement général de tous les secteurs. Le mouvement commencé dans le secteur du Méandre continue. Les troupes turques avancent dans la direction de Bouladan et de Keuy. De fortes colonnes volantes turques ont pu avancer jusqu'à la voie ferrée de Smyrne à Afium-Karahissar. Elles ont détruit les moyens de communication.

Dans le secteur d'Afium-Karahissar, les Grecs ont dû quitter la ville d'Afium-Karahissar, après une violente attaque des Turcs. Une colonne grecque, qui se trouvait dans la ville, est presque anéantie. Les Turcs ont occupé Sinan Pacha et continuent à avancer dans la direction de Tchifflik.

Secteur d'Eski-Chéir : A la suite du mouvement commencé dans le secteur d'Ismid, les Grecs ont essayé d'engager une contre-attaque de grande envergure dans ce secteur. Après avoir laissé un grand nombre de morts et de blessés, ils se sont retirés dans la ville d'Eski-Chéir, poursuivis par les avant-gardes turques.

Secteur d'Ismid : Les colonnes volantes turques ont occupé la ville de Bukedjig et continuent leur avance dans la direction de Inegeul. Les villes d'Afium-Karahissar et de Vezir Han sont occupées par les Turcs et ainsi les positions grecques sont occupées dans trois secteurs du front.

Dans les milieux d'Angora on persiste à considérer ce mouvement comme une activité de colonnes volantes turques. Le repli effectué par l'armée grecque à la suite de la prise d'Afium-Karahissar par les Turcs atteint 60 kilomètres.

Eski-Chéir serait occupée

ADANA, 30 (Havas). — On mande d'Angora que la ville d'Eski-Chéir aurait été occupée par la cavalerie turque après une bataille acharnée. L'avance continue dans tous les secteurs. Elle atteint jusqu'à 70 kilomètres.

#### La prochaine session des Chambres fédérales

(De notre correspondant de Berne.)

Le 25 septembre, à 18 heures, les membres des deux conseils composant l'Assemblée fédérale se réuniront pour la session d'automne, laquelle sera la 16me de la 25me législature. Elle n'est d'ailleurs que la suite de la session ordinaire d'été.

Cette session sera la dernière de la législature. Pour la dernière fois le Parlement siégera tel que nous l'admirâmes trois ans durant. Après, ce sera les élections et qui pourrait dire lesquels, des députés actuels, survivront au désastre.

Je vous recommande d'avance, dans les comptes rendus parlementaires, la plaisanterie traditionnelle : « Les députés, en entrant dans la salle s'inclinent devant le président comme les gladiateurs devant le César : Ave, Caesar, morituri te salutant. »

Voici une dizaine de législatures que ressort cette petite phrase. Elle connaît toujours le même succès.

Mais laissons les futurs « morituri » se préparer à leur trépas.

Le programme des réjouissances, pour la session d'automne, est copieux et intéressant. Il comporte 111 objets, dont 59 concernant les départements fédéraux, 41 motions et 11 interpellations au National. Il est amusant de remarquer que, de ces 52 « interventions » il en est 31 qui datent de l'année dernière ou même des précédentes. L'une remonte même à 1916.

Elles auront peut-être perdu un peu de leur fraîcheur, mais non pas de leur intérêt.

R. E.

### NOUVELLES DIVERSES

Un consulat cambriolé. — Mercredi matin, à 4 heures, plusieurs individus, venus en auto, se sont introduits dans le consulat de Belgique, à Marseille, et ont enlevé le coffre-fort, qui contenait une importante somme ainsi que divers papiers.

Un croiseur japonais coulé. — Au cours du typhon qui s'est abattu le 26 août au large de la côte de Kamtchatka, le croiseur japonais « Niitaka » a coulé. Suivant les dernières informations de l'amirauté les 300 hommes de l'équipage auraient péri.

Mot de la fin. — Un parisien arrive à Marseille et prend une voiture tout en disant au cocher : — Admirable, votre ville, mon ami !... Mais quel vent épouvantable vous avez aujourd'hui ! — Monsieur, répond noblement le cocher, renforçant l'accent provençal, à Marseille, il n'y a jamais le vent.

— Hein !... Et celui qui a failli enlever mon chapeau et qui me souffle au visage ? — Oh ! monsieur, proteste le cocher, c'est un vent qui vient du dehors !

### A la régie des alcools

Dans son louable désir de simplifier les choses et de faire des économies, M. Musy, il y a quelque temps de cela, avait caressé le projet d'enlever à la régie des alcools son autonomie, qui avait ses inconvénients, et de la rattacher tout simplement à la direction des douanes. Mais, en présence de certaines difficultés d'ordre pratique, il semble avoir renoncé, pour le moment du moins, à ce projet, et on a mis au concours le poste de directeur de la régie. L'ancien directeur, M. Milliet, avait fait dans cette institution une longue carrière, mais on ne saurait dire que le résultat en ait été particulièrement heureux, puisque nous payons l'alcool dix fois plus que si nous le faisons venir de l'étranger. A qui va échoir la succession de ce distingué fonctionnaire ? Les allusions transparentes que je vous faisais l'autre jour ne sont plus de mise aujourd'hui. Ouvertement on parle de la candidature de M. Grosjean qui est colonel comme tout le monde, mais, en plus de cela, le très actif inspecteur de la régie depuis bien des lustres. Fort répandu dans le monde des affaires, M. Grosjean passe pour un homme d'une grande habileté. Le conseiller national Tanner, de Bâle-Campagne, est aussi sur les rangs. Compétent en matière économique, ancien secrétaire de M. Laur, fort énergique et d'esprit indépendant, il a pour lui l'avantage de la jeunesse. On avait aussi parlé de l'illustre Kaepplli, mais ce sage n'en veut rien savoir, prévoyant d'ailleurs l'opposition qui lui serait faite dans certains milieux. Tout cela se décidera sous peu. R. E.

### Le Rhône déborde

A Brigue, mercredi après midi, à la suite des fortes pluies, les pompiers ont été alarmés en vue de maintenir les eaux d'un affluent du Rhône, la Saline, qui a sa source à 4 km. 5 au S. E. de Brigue et toujours prête à déborder par les temps pluvieux.

Quant au Rhône il est sorti de son lit entre Viège et Brigue, et on redoute de sérieuses inondations.

A la station de Granges-Lens, à 10 kilomètres de Sion, dans la direction de Brigue, les eaux du Rhône débordèrent et envahit la voie. Le train direct 37 Paris-Milan a encore pu passer avec un retard de 20 minutes, puis la circulation a été temporairement interrompue.

A Saint-Maurice, le Rhône a monté subitement de 1 m. 50 et devient menaçant.

La Dranse est aussi très grosse. Le fœhn a soufflé toute la nuit du 29 au 30 avec violence dans le Valais ; le matin, la pluie se mit à tomber et, grossi par ses affluents, le Rhône monta de façon inaccoutumée, de 20 cm. de plus que lors des inondations de 1920. Les populations de différentes localités, entre autres de Granges, ont été alarmées. Le moment critique paraît toutefois passé et, depuis 6 heures, le Rhône a baissé de 30 cm. environ. La circulation est interrompue dans la direction de Lausanne.

La Viège de Saas et de Zermatt a grossi de façon soudaine et atteint actuellement 5 m. 40 ; elle a débordé sur la rive droite à Viège où toutes les digues sont rompues. Les eaux déchainées ont déjà causé d'énormes dégâts.

Le Rhône, de son côté, a débordé également en plusieurs endroits et notamment sur la rive gauche, à Eiholz. On évalue les dégâts à deux millions ; les cultures ont plus particulièrement souffert. Les usines de la Lonza sont complètement sous l'eau. La Viège et le Rhône ne font que grossir de minute en minute.

Le corps des pompiers de Viège et des environs est occupé à maintenir les eaux dans leur lit soit du côté de Brigue, soit du côté de Ganssen.

### DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

#### La délégation bulgare à la S. d. N.

SOFIA, 31 (A. G. bulgare). — La délégation bulgare à la prochaine session de la S. d. N. comprendra M. Stambolisky, président du conseil, le général Savoff, ministre de Bulgarie à Paris, M. Costa Theodoroff, ministre de Bulgarie à Belgrade, ainsi que deux experts. Les délégués ont quitté Sofia mercredi se rendant à Genève, à l'exception du président du conseil qui partira plus tard.

#### L'avance turque

ADANA, 31 (Havas). — On mande d'Angora : L'avance des colonnes turques continue dans tous les secteurs.

Secteur de Méandre : Les positions grecques entre Guzelinlar et Kouney sont occupées par les troupes turques. Les pertes de l'ennemi sont considérables. Les Turcs ont fait des prisonniers.

Dans les secteurs d'Afium-Karahissar et d'Eski-Chéir l'avance turque est également importante. Les nouvelles du front ont produit un enthousiasme considérable à Angora.

#### Des centaines de blessés

LONDRES, 31 (Havas). — Les nouvelles de Smyrne disent que plusieurs centaines de blessés grecs sont arrivés de l'intérieur à Smyrne.

#### La main de fer de l'Angleterre

LONDRES, 31. — L'agence Reuter publie l'information suivante : Des nouvelles reçues de l'Irak annoncent que la situation est aujourd'hui satisfaisante grâce aux mesures énergiques prises par le haut commissaire britannique.

#### Les guérillas d'Irlande

DUBLIN, 31 (Havas). — Une colonne de troupes nationales se rendant de Killorglin à Tralee est tombée dans cinq embuscades. Il y a eu deux officiers tués, un officier grièvement blessé et un soldat tué.

#### Une note allemande à la Hongrie

BERLIN, 31. — Le gouvernement du Reich a fait parvenir une note au gouvernement hongrois l'avisant que les meurtriers d'Erzberger et d'autres ressortissants allemands anti-républicains se trouvent actuellement en Hongrie et que le gouvernement hongrois n'avait jusqu'ici entrepris aucune poursuite pour arrêter ces assassins. La note conclut en exprimant l'espoir que la Hongrie répondra favorablement au gouvernement du Reich.

#### Le naufrage de l'« Itata »

SANTIAGO DU CHILI, 31. — Dans le naufrage du paquebot chilien « Itata », 13 personnes ont été sauvées. Il y a 300 morts.

### Cours du 31 août 1922, à 8 h. et demie, du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours	Chaque	Demande	Offre
sans engagement.	Paris.	40.50	40.75
Vus les fluctuations	Londres.	23.44	23.48
se renseigner	Milan.	21.—	23.25
téléphone 267	Bruxelles.	38.50	38.90
	New-York.	5.25	5.27
	Berlin.	—35	—45
	Vienne.	—005	—02
Achat et Vente	Amsterdam.	204.—	205.—
de billets de	Madrid.	81.—	82.—
banque étrangers	Stockholm.	138.50	139.50
	Copenhague.	112.40	113.40
Toutes opérations	Christiana.	88.—	89.—
de banque	Prague.	17.—	18.—
aux	Bucarest.	3.80	4.30
	Varsovie.	—06	—11

meilleures conditions

Madame Ceppi-Bardet, à Marin ; Madame et Monsieur F. Février et leurs enfants, à Cressier ; Monsieur G. Nussbaum et son fils, à Dombresson, et les familles alliées, ont le douleur de faire part du décès de leur cher père, frère, beau-frère, oncle et parent

#### Monsieur Charles BARDET

que Dieu a repris à Lui, le 30 août 1922.

Mes souffrances mêmes sont devenues mon salut.

L'enveloppement aura lieu le 1er septembre, à 1 h. 30, à La Coudre.

Mademoiselle Alice Roulet ; Madame Alfred de Coulon ; Madame Léon Du Pasquier et son fils, Monsieur Auguste de Coulon, Monsieur et Madame Eugène de Coulon et leurs enfants, Monsieur Louis de Coulon et sa fiancée, Mademoiselle Madeleine Leidecker, le Dr et Madame William de Coulon et leurs enfants, Mademoiselle Dora de Coulon, Monsieur et Madame André Wavre et leurs enfants, Mademoiselle Ada de Coulon, Monsieur et Madame Raoul Arnaud, Monsieur et Madame Sydney de Coulon et leurs enfants,

et les familles de Coulon, de Pury-de Coulon, de Merveilleux, de Reynier, Triol, Nagel, Berthoud, de Meuron, de Montmolin, de Tribollet, de Perregaux, La Trobe, Du Pasquier, de Perrot, Carbondier et de Boyve,

Mademoiselle Marguerite Pröll et Mademoiselle Berthe Beck,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Monsieur Paul de COULON

ancien pasteur

leur cher beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, à Chaumont sur Neuchâtel, le 30 août, dans sa 90me année.

Cela va bien, entre dans la joie de ton Seigneur.

Matthieu XXV, 23.

La mémoire du juste sera en bénédiction.

Proverbes X, 7.

L'enterrement aura lieu à Neuchâtel (Faubourg de l'Hôpital 10), vendredi 1er septembre, à 13 heures.

Culte à 12 h. 15.

Les Anciens-Belletrienis sont informés du décès de leur cher et vénéré doyen,

#### Monsieur Paul de COULON

ruban d'honneur depuis 1852, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu vendredi 1er septembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Faubourg de l'Hôpital 10.

Les membres de la Société Pédagogique de Neuchâtel sont avisés du décès de leur ancien collègue,

#### Emile QUINCHE

membre auxiliaire de la Société.

Ils sont priés d'assister au convoi funèbre jusqu'à la gare.

#### Bulletin météorologique - Août 1922

Observations faites à